

Le curé François Chavane (1749-1804)

François Chavane naît à Izieux en 1749. Il est élève des Oratoriens de Notre-Dame de Grâce et entre au Grand Séminaire Saint-Irénée de Lyon. Il est ordonné prêtre en 1774. Il est vicaire à Saint-Maurice-sur-Dargoire, puis prêtre sociétaire de Saint-Chamond.

En 1781 il est nommé curé de La Tourette.

Comme plusieurs de ses confrères du Haut-Forez, il fait partie du courant janséniste avec les idées et les mœurs inspirées du jansénisme de l'époque.

Le jansénisme est une doctrine théologique inspirée par Jansénius, évêque d'Ypres (1585-1638) à l'origine d'un mouvement religieux, puis politique et philosophique, qui se développe aux XVII^e et XVIII^e siècles, principalement en France, en réaction à certaines évolutions de l'Église catholique et à l'absolutisme royal. Les jansénistes considéraient que l'homme affaibli et vicié par le péché originel est tout à fait incapable d'assurer son salut par lui-même et seul Dieu peut lui l'accorder. De là, la nécessité de mener une vie pieuse, l'exigence d'une ascèse de tous les instants et de faire strictement le bien pour se montrer digne de la grâce de Dieu et obtenir le salut. Ils étaient des catholiques intransigeants, qui se distinguaient par leur rigorisme moral et leur hostilité envers la compagnie de Jésus (jésuites).

Il a refusé de signer le *Formulaire* (Il s'agit d'une profession de foi que doivent signer tous les ecclésiastiques du royaume de France, qui approuve la condamnation par le pape Innocent X de cinq propositions sur la grâce attribuées à Jansénius).

En 1791 il prête serment à la Constitution civile du clergé mais se rétracte par la suite. Il est obligé de se cacher pendant la période de la terreur (1793-1794) sous la révolution française. Cependant il sortait la nuit de sa retraite chaque fois qu'on l'appelait, soit pour visiter des malades, soit pour d'autres œuvres de charité. Comme il ne pouvait plus faire entendre sa voix à l'église, il écrivit une longue lettre à ses paroissiens pour les consoler et leur donner des avis salutaires.

Passée la période de la terreur, il prêche chaque dimanche, mais aussi durant les jours fériés. Il cherche à instruire ses ouailles, leur ouvrant les portes de sa bibliothèque personnelle. En 1802, le vicaire général Jauffret, de passage dans le village, est agréablement surpris de voir des enfants si cultivés, capables de « restituer fidèlement les subtiles distinctions des débats théologiques sur la grâce ».

Il est persuadé que le jour du Jugement dernier approche à grands pas. Il s'oppose aux fêtes baladoires (les vogues), car elles donnent lieu à des danses obscènes, et préfère combler le manque à gagner de ceux qui les organisent avec ses propres deniers. Il vit dans une grande pauvreté, passe son temps entre prières et pénitences.

En 1801 sa paroisse est supprimée par le Concordat (signé entre le 1^{er} consul Napoléon Bonaparte et le pape Pie VII dans le but de rétablir les rapports entre l'Église et l'État après la Révolution). Elle est rattachée à celle de Saint-Bonnet-le-Château.

L'église, sous le vocable de l'Assomption, fut donc frappée d'interdit par le cardinal Fesch (nommé en 1802 par son neveu Napoléon, au diocèse de Lyon qui réunit alors les départements du Rhône de la Loire et de l'Ain. Il devient primate des Gaules à la tête de l'Église de France). Chavanne est donc destitué mais demeure en la paroisse.

Il est alors accusé par les autorités ecclésiastiques d'être contre le Concordat de 1801, de ministère clandestin mettant en péril l'ordre social et d'appartenance à la « *Petite Église* » de ceux qui refusent le Concordat.

Le curé de Saint Bonnet donna l'ordre de ravager l'église de La Tourette. Ce fut une véritable « expédition » qui fut organisée par les gens de Saint Bonnet « maire et adjoint en tête accompagnés et suivis de 25 gardes nationaux, baïonnettes à la pointe du canon ». Des coups furent échangés : l'église est

pillée, la cure saccagée et ses meubles détruits. Des ornements sacerdotaux, vases sacrés, linge et meubles de sacristie furent enlevés ainsi que les statues des saints et la cloche. On pillait même quelques maisons particulières.

François CHAVANE demande à ses anciens paroissiens de ne pas porter plainte mais de subir leur sort. Il préfère la pénitence inspirée par Dieu à la peine de mort ou de galère que pouvaient encourir le maire et l'adjoint de Saint Bonnet et leurs hommes de garde.

Dans ce climat de fortes tensions, et à la suite de la mort d'une jeune fille des montagnes du Forez qui avait été crucifiée par un prêtre fanatique, Fesh et Bonaparte qui avaient bondi de colère, ont ordonné des arrestations. Bien que non extrémiste, Chavanne, ainsi que six autres prêtres des communes environnantes, soupçonnés de jansénisme, sont arrêtés : CHAVANNE est emprisonné à Montbrison.

Bien qu'atteint d'une tumeur squirrheuse à la rate, et malgré la dureté de ses conditions de détention, il recevait la visite de ses paroissiens, tout en célébrant les saints mystères malgré la vigilance de ses gardes et la difficulté de se procurer tout ce qui était nécessaire pour le faire avec la décence convenable. Le caractère de ses persécuteurs, le motif de son arrestation, sa patience dans l'adversité, ses mœurs édifiantes dans les liens, tout témoignait que c'était un saint dans les chaînes. Bref, si ce n'était déjà fait, François Chavanne rentrait dans la légende, du moins pour ses ouailles.

Convaincu d'innocence, et après intervention du ministre de la police Fouché, il est remis en liberté, avec ses confrères au bout de 9 mois ce qui accrut encore l'hostilité du cardinal Fesh.

Il retourne à La Tourette mais n'exerce aucun ministère. Grande fut la joie de retrouver La Tourette et ses fidèles. Mais courte aussi. Jusqu'à sa mort les autorités le tinrent abaissé, dégradé, humilié. Avec son église dévastée, il ne pouvait plus être le pasteur rassemblant ses ouailles. Et comme ces dernières, il alla à l'église de Saint-Bonnet.

Il meurt de maladie en 1804 : le curé officiel lui refuse les derniers sacrements, qui lui sont administrés par des amis prêtres. Plusieurs témoins affirment que des miracles ont eu lieu sur sa tombe.

Le 16 septembre 1825, l'église est érigée en succursale par ordonnance royale.

Elle resta fermée jusqu'en 1826 car presque tous les habitants avaient embrassé les doctrines jansénistes. Cette même année, les habitants firent de gros sacrifices pour « relever leur église en ruine », tandis que les réparations du presbytère se firent attendre. Et la paroisse de La Tourette est rétablie...

Sources :

- musée du diocèse de Lyon

- Gérard BERGER dans son article « Jansénisme, intolérance et raison d'État : regards sur l'apostolat de François CHAVANNE, curé de La Tourette » publié dans le bulletin du centre d'histoire régionale 1993-1994 de l'université de Saint-Etienne



